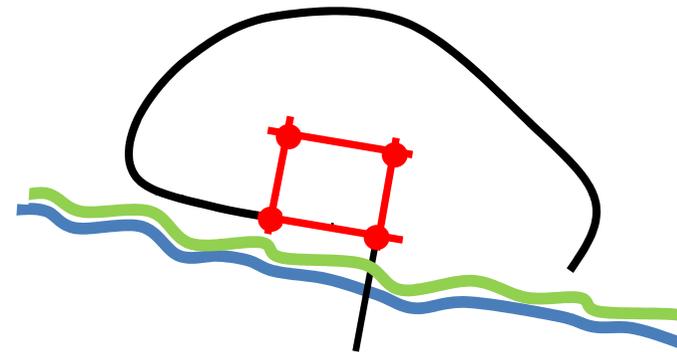


L'aménagement des berges de la lagune de Porto-Novo :



un projet urbain fondateur pour une
éco-capitale africaine du XXI^{ème} siècle



Coopération décentralisée entre la Ville de Porto-Novo
et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Séminaire de maîtrise d'œuvre urbaine
Porto-Novo – Bénin - du 10 au 16 juin 2009

Avertissement

Ce document a été réalisé par les Ateliers Internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine. Il présente les travaux réalisés lors du séminaire de production qui a eu lieu à Porto-Novo au Bénin, du 10 au 16 juin 2009.

Pour toute demande d'information ou pour toute exploitation ultérieure de ces travaux, vous êtes invités à entrer en contact avec les Ateliers.

contact@ateliers.org

Présentation des Ateliers

Association à but non lucratif, les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité. En France et dans le monde, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions novatrices sur leurs problèmes d'aménagement. Ils sont aussi, par la confrontation des disciplines et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

Initialement centrés sur les thématiques d'aménagement pour l'Ile-de-France - un atelier tous les étés depuis 1982, les Ateliers ont par la suite développé une forte expertise en Asie (Tokyo, Doi Tung, Canton, Shanghai, Ho Chi Minh, An Giang, Can Gio, Phnom Penh, Bangkok, Huludao), et diversifient actuellement leur activité en organisant des ateliers autour de la Méditerranée (Casablanca, Marseille, Alexandrie), ainsi qu'en Afrique et Amérique du Sud (Bénin, Sénégal et Brésil).

Une action de la coopération décentralisée

Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté Urbaine de Lyon se sont engagées dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Ville de Porto-Novo.

Ainsi depuis 1995, Cergy-Pontoise s'inscrit dans un partenariat dont les objectifs sont fondés sur une mobilisation des acteurs de part et d'autre pour échanger leurs expériences et confronter leurs pratiques. L'un des volets de cette coopération vise à accompagner la ville de Porto-Novo dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet urbain, ainsi que dans sa stratégie de développement et de promotion de son territoire.

C'est dans ce cadre que les deux collectivités partenaires ont fait appel une première fois en novembre 2005 à l'Association des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine, pour organiser une session d'étude sur le thème : « Identité et image pour une ville attractive et harmonieuse ».

Aujourd'hui, pour répondre à l'urgence d'élaborer un projet d'aménagement des berges de la lagune afin de maîtriser leur développement en cours et d'encadrer la pression foncière, les deux collectivités ont fait une nouvelle fois appel aux Ateliers pour organiser un atelier flash de 5 jours ayant pour objectif d'élaborer un plan-programme d'aménagement de ce secteur clé pour la ville.



« Hogbonou, Adjatché and Porto-Novo by night »
Peinture de Syl.Pâris.Kouton - juin 2008.



Sommaire

Stratégie.....	4
Contexte et attentes.....	5
Représentation de la structure urbaine.....	7
Concepts fondateurs.....	8
Principes directeurs.....	9
Schéma conceptuel d'aménagement.....	10
Plan-guide d'aménagement.....	11
Plan guide pour l'aménagement des berges.....	12
Espaces verts et espaces publics.....	13
Zoom Berge Ouest.....	14
Principe d'équilibre entre trame verte et bâti.....	15
Un traitement végétal adapté.....	16
Zoom Berge Est.....	17
Principe d'aménagement des pénétrantes.....	18
La place des pêcheurs.....	18
Zoom Carré Capitale.....	19
Propositions d'aménagement des espaces publics...	20
Approfondissements.....	22
Principe de densification en centre-ville.....	23
Exemples d'ailleurs.....	24
Données environnementales.....	25
Principes de gestion des eaux de ruissellement.....	25
Silhouette de la ville.....	26
Participants.....	28

Contexte et attentes

Un double défi à relever

Porto Novo, confirmée comme capitale du Bénin par la conférence nationale de 1990, a aujourd'hui, grâce à la décentralisation de 2002, la capacité à prendre en main son avenir et à écrire une nouvelle page de son histoire, après une période de stagnation relative depuis l'indépendance, dominée au niveau national par le fort développement économique de Cotonou facilité par un accès direct à la mer.

Porto-Novo a désormais une double responsabilité face à son avenir:

- Affirmer son statut de capitale auquel les béninois sont fondamentalement attachés, en offrant les services, l'image et le rayonnement d'une ville moderne, dynamique, attractive, apte à accueillir les grandes institutions de l'Etat comme l'Assemblée Nationale, émanation directe du peuple béninois et symbole d'une démocratie exemplaire en Afrique, les institutions judiciaires, un pôle universitaire polytechnique associant grandes écoles spécialisées et laboratoires de recherche, les grandes administrations publiques.
- Offrir à ses habitants une qualité de vie élevée basée sur un développement harmonieux et équilibré, le respect d'une identité affirmée et originale, la préservation de son patrimoine naturel, culturel et architectural, des services de santé et de transport de qualité.

L'avenir de Porto-Novo s'inscrit dans une conurbation majeure en cours de constitution sur le littoral africain qui pourrait s'étendre demain de Lomé à Lagos. Située légèrement en retrait du cordon littoral, en bord de lagune, Porto-Novo doit y trouver toute sa place en complémentarité de Cotonou distante de seulement trente kilomètres, et transformer ce positionnement spécifique en atout, pour devenir une plaque tournante entre le développement économique majeur du littoral et les pôles de développement intérieurs du Bénin, du Nigéria du Niger et du Mali.



Accompagner une nouvelle dynamique de développement en respectant identité culturelle et site naturel

Ville de culture, ville de savoir, ville de nature, candidate à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, Porto Novo doit présenter les attributs d'une capitale moderne en développant une économie urbaine respectueuse de l'environnement basée sur le commerce, les services, la recherche, le tourisme mais aussi sur une ingénierie reconnue en matière d'agriculture intégrée ainsi que sur sa filière agro-industrielle, tout en valorisant le patrimoine culturel et naturel unique qui a forgé son identité. Celui-ci sera déterminant pour préserver une spécificité et une originalité de plus en plus recherchées dans le continuum urbain indifférencié et globalisé de demain.

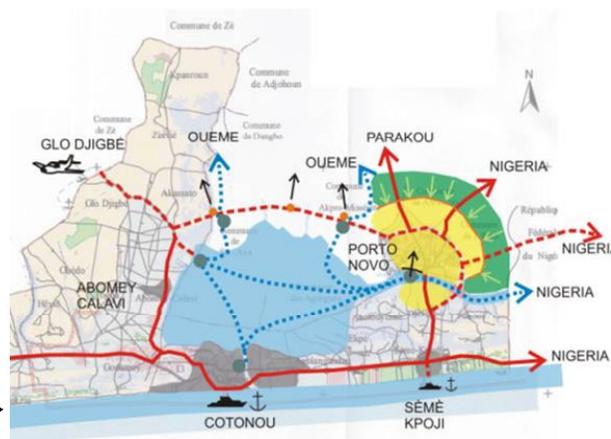
Quelques réalisations récentes et l'attrait manifesté pour la ville par de grands investisseurs internationaux sont autant de signes de l'amorce d'une nouvel-

le dynamique de développement économique, portée et encouragée par la nouvelle municipalité et l'Agence de Réhabilitation de la ville de Porto-Novo.

Il est essentiel que la nouvelle ère de développement qui s'ouvre pour Porto-Novo s'inscrive dans une vision claire, choisie et portée par la municipalité en partenariat avec les plus hautes autorités nationales, et soit concertée et partagée avec l'ensemble des acteurs en responsabilité du territoire.

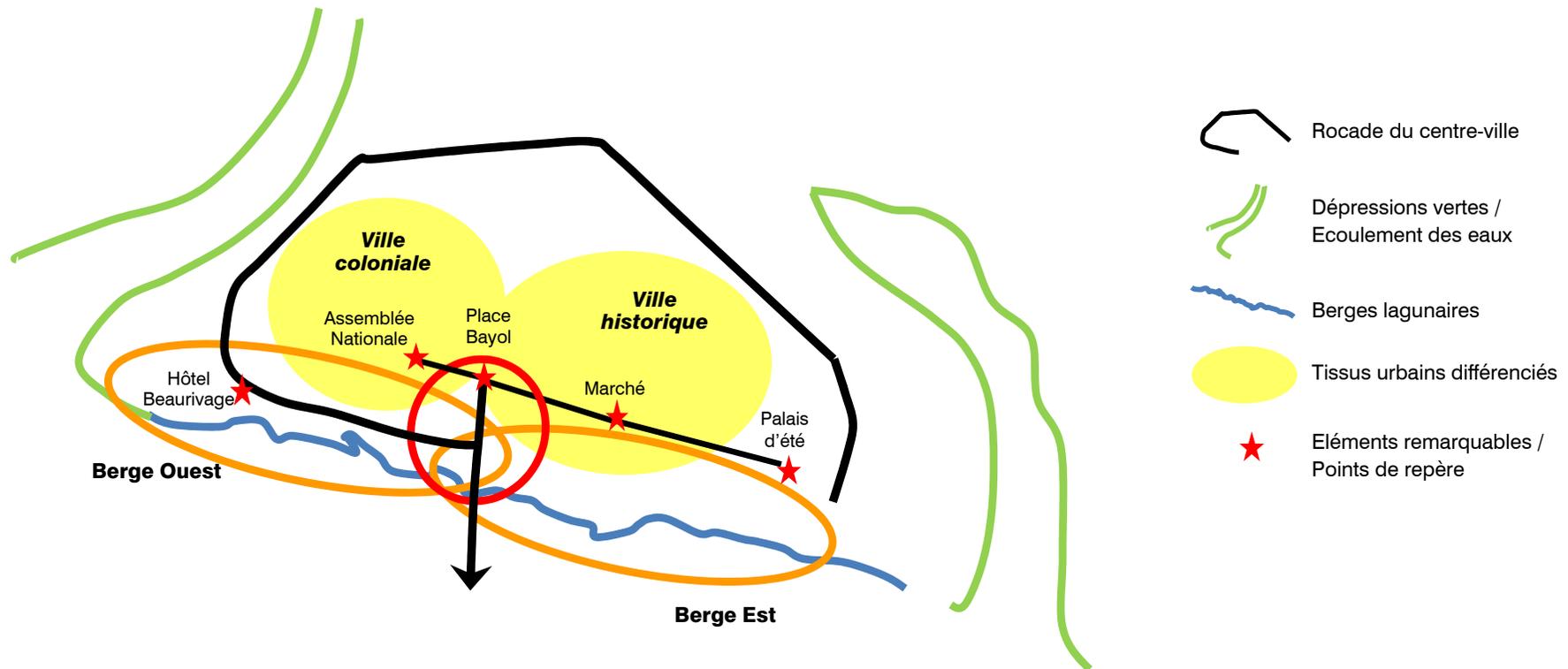
L'absence de stratégie et d'outils prospectifs, l'urgence semblant parfois résulter de convoitises suscitées par la berge lagunaire quasiment vierge, la précipitation ou l'insuffisance de concertation, pourraient conduire à dilapider des réserves foncières précieuses et à détruire le patrimoine naturel de l'écosystème lagunaire qui constituent des atouts déterminants pour l'avenir des Portonoviens et la qualité de vie des habitants de l'ensemble des communes bordant la lagune de l'Ouémé et le lac Nokoué.

Un développement économique et urbain maîtrisé et respectueux de l'environnement, la valorisation d'un patrimoine matériel et immatériel historique bientôt reconnue par un classement au patrimoine mondial de l'Unesco, la promotion d'une culture artistique contemporaine riche et foisonnante qui irrigue l'ensemble du Bénin et perce depuis quelques années à l'international, feront de Porto-Novo une ville d'avenir et une grande capitale africaine.



Une conurbation littorale (schéma 2005) →

Représentation de la structure urbaine du cœur de ville



La structure urbaine du centre de Porto Novo peut être appréhendée par le schéma ci-dessus, où sont symbolisés la berge lagunaire, les deux dépressions vertes de Zounvi et du Donoukin qui encadrent le cœur de la ville, l'axe central du pont, le boulevard Ballot, colonne vertébrale qui irrigue la ville d'Est en Ouest depuis le palais d'Été en passant par le Grand Marché et la place Bayol, jusqu'à l'ancien palais du gouverneur, le boulevard circulaire.

La force de l'axe central n'impose pas de symétrie dans le traitement des berges Est et Ouest ; chacune a sa propre identité paysagère, ses propres usages et ses propres fonctions en relation avec le tissu urbain.

L'histoire a érigé la ville historique et la ville coloniale à distance l'une de l'autre, chacune développant sa sphère d'influence dans le tissu urbain, le contact entre ses deux entités parallèles s'étant noué au niveau de la place Bayol, symbole de l'indépendance, mise en scène au cœur de la ville, au débouché de l'axe central.

Concepts fondateurs

Les objectifs stratégiques pour une éco-capitale africaine exemplaire

Le projet d'aménagement des berges de la lagune est un projet déterminant pour l'avenir de la ville de Porto Novo car il doit contribuer à l'inscrire durablement dans son avenir régional et national, à partir de trois axes stratégiques :

Un **objectif d'intégration dans la conurbation du littoral** ouest africain en complémentarité de Cotonou, principale place économique du Bénin, ce qui implique qu'à terme soient ouvertes et réalisées de nouvelles connections –infrastructures- avec le nord du pays et avec Cotonou, au nord du lac Nokoué et par le lac lui-même (transports lagunaires).

Un **objectif d'affirmation des attributions et fonctions de capitale**, notamment des équipements administratifs de statut national.

Un **objectif de valorisation et de mise en scène** de l'ensemble de ses qualités et de son identité que peut résumer le concept de ville équilibrée / harmonieuse et durable ou, plus brièvement, d'« éco-capitale ».

Pour mémoire, les qualités intrinsèques que la ville de Porto-Novo doit « cultiver » dans un processus d'inscription dans la modernité sont les suivantes :

- La qualité de son cadre de vie, notamment son site lagunaire, son organisation urbaine, la présence de la végétation dans la ville,
- La valorisation de son patrimoine culturel, spirituel et architectural, au service de l'identité de la ville et de son attrait touristique,
- Le renforcement des fonctions administratives de «statut» national,
- Le renforcement parallèle des fonctions de savoirs, notamment des fonctions universitaires,
- Le développement d'une économie « urbaine » qui privilégie les activités intégrées dans un fonctionnement urbain harmonieux,
- une interpénétration équilibrée du «système urbain» qu'est la ville avec le « système naturel » qu'est la lagune (un système d'ensemble).

Rappel des enjeux

- Accentuer les dynamiques émergentes.
- Saisir la double opportunité des fêtes du cinquantième de l'indépendance et de l'intérêt manifesté par des investisseurs internationaux pour impulser une nouvelle dynamique à l'aménagement des berges de la lagune.
- Faire de l'aménagement des berges un levier pour le développement de l'ensemble de la ville .
- Doter la municipalité et ses partenaires institutionnels d'un plan guide d'aménagement des berges.



Proposition d'un double concept fondateur comme mode principal de développement de la ville de Porto-Novo pour les 20 prochaines années

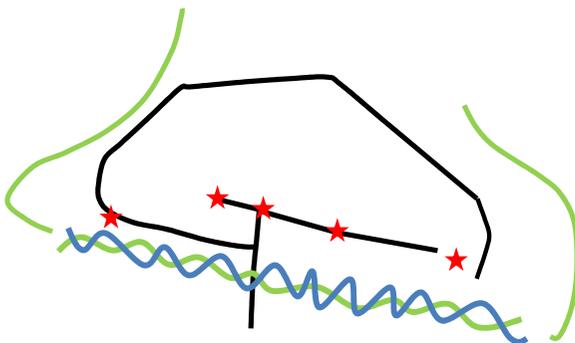
Notre proposition est de penser et d'organiser la poursuite du développement urbain de la ville de Porto Novo comme un éco-système « ville-lagune » dont le centre de gravité et de rayonnement serait le « Carré Capitale ».

L'éco-système ville-lagune

Il s'agit de penser la ville et la lagune comme un « système intégré » : la préservation de l'écosystème sensible de la lagune et de ses berges est un impératif écologique (risques d'inondation résultant de la montée des eaux de mer en conséquence du réchauffement climatique planétaire) et un atout économique et social, urbain et paysager.

Le projet appréhende la relation entre la lagune et la ville comme un « continuum » comprenant une succession de strates : le lit lagunaire, les berges mobiles, les berges fixes, le « front » de ville et les coteaux de la ville.

Ce continuum entre la lagune et la ville s'établira dorénavant dans un rapport d'équilibre et d'interpénétration réciproques, variable tout du long des berges. Il s'agit d'un rapport moderne et contemporain qui garantira sur le long terme la qualité du patrimoine naturel et paysager de la lagune et son pouvoir de représentation de l'ensemble des composantes de l'identité portonovienne.



Epaisseur de l'interface ville / lagune

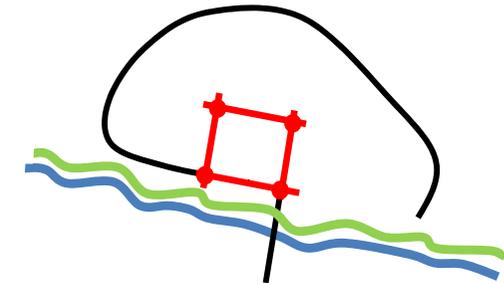
Le « Carré Capitale »

Ce « Carré Capitale » est un pôle fédérateur de l'identité contemporaine de la ville aux plans symbolique, fonctionnel et dynamique

Symbolique : il relie et organise le dialogue entre les différentes fonctions qui font la ville : les fonctions de capitale nationale (la place de la nouvelle assemblée nationale), les fonctions de capitale régionale (l'hôtel de ville qui investit les locaux de l'ancienne assemblée), l'identité culturelle et spirituelle (place Bayol), et le patrimoine naturel (les berges de la lagune).

Fonctionnel : il crée un cadre de dialogue et d'échanges entre les différents secteurs du centre ville qui s'interpénètrent et se connectent aux quatre angles du carré, et de part et d'autre des grands axes majeurs qui relient les angles, notamment l'axe majeur entre le débouché du pont et la place Bayol. Cet axe majeur prolonge l'entrée de ville jusqu'à la place Bayol.

Dynamique : il crée un espace majeur facilement compréhensible et perceptible pour les porteurs de projet économiques, institutionnels et culturels.



L'ossature du Carré Capitale est définie par :

- le débouché du pont,
- la place Bayol,
- le site de l'actuelle assemblée nationale et le jardin botanique,
- le débouché sur la lagune de l'allée des manguiers.

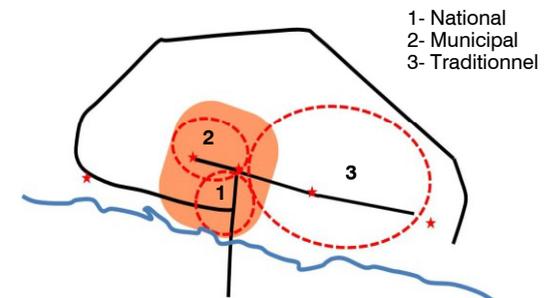


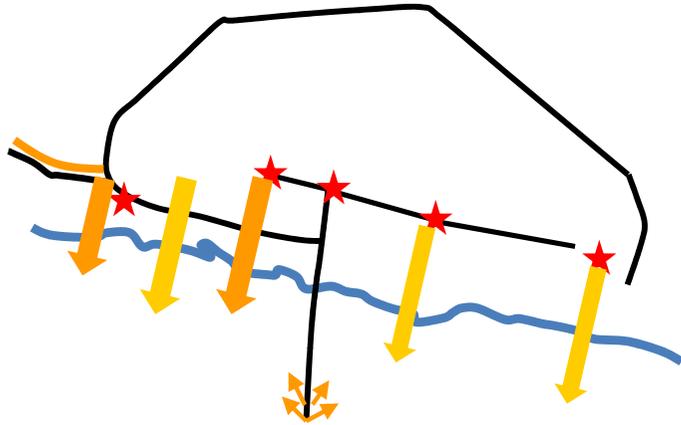
Schéma de représentation des pouvoirs

Ce schéma illustre l'espace de décision créé par la proximité des administrations nationales et locales au niveau du Carré Capitale.

Principes directeurs

pour le développement et l'aménagement des berges

Interfaces visuelles entre ville et lagune



1 Organiser la présence visuelle du site lagunaire depuis l'intérieur de la ville, la berge et le pont

Organiser l'accès visuel à la lagune pour tous les Portonoviens par des **transparences** et perspectives aménagées depuis les parties hautes de la ville. Organiser de grandes fenêtres et ouvertures visuelles depuis le boulevard lagunaire.

Créer, depuis le pont, une silhouette élégante et dynamique s'intégrant dans l'amphithéâtre naturel des berges qui, sur un fond d'éléments naturels (lagune, berge, végétation...), permet la perception tant des éléments remarquables du patrimoine architectural historique que de quelques bâtiments « signal » à l'architecture résolument moderne et ponctuellement élevée.

2 Organiser une mixité des fonctions

pour que les berges de la lagune soient un nouveau quartier vivant de jour comme de nuit et fréquenté par l'ensemble de la population : les berges de la lagune ont vocation à accueillir des équipements publics et administratifs mais aussi des équipements hôteliers, touristiques et récréatifs, des équipements commerciaux et des bureaux, un série de logements dont des logements de standing.

4 Garantir des accès permanents aux berges de la lagune pour l'ensemble des Portonoviens

par une série d'aménagements publics le long du boulevard lagunaire : places publiques, embarcadères, promenades sur les berges...

Pour ce faire le projet propose d'inverser la relation habituelle entre les bâtiments et les rues et de passer d'une disposition avec bâtiments à l'intérieur de la parcelle à une disposition plus contemporaine où les bâtiments sont situés sur la rue, ce qui permet à la fois une plus grande porosité et une plus grande densité. Cette plus grande densité est nécessaire tant pour des raisons d'équilibre économique de projets ambitieux que pour assurer une animation urbaine permanente, en préservant l'écosystème lagunaire.

5 « Jardiner » les dépressions et les berges lagunaires,

pour des bénéfices environnementaux, paysagers, économiques et sociaux.

Environnementaux : préservation de la bio diversité et régulation de l'invasion par les jacinthes d'eau.

Paysagers : embellissement et diversification des espèces végétales.

Economiques et sociaux : maintien des activités économiques lagunaires existantes (pêche, extraction du sable...) et développement de nouvelles activités : maraîchage, recyclage des végétaux, éco-tourisme...

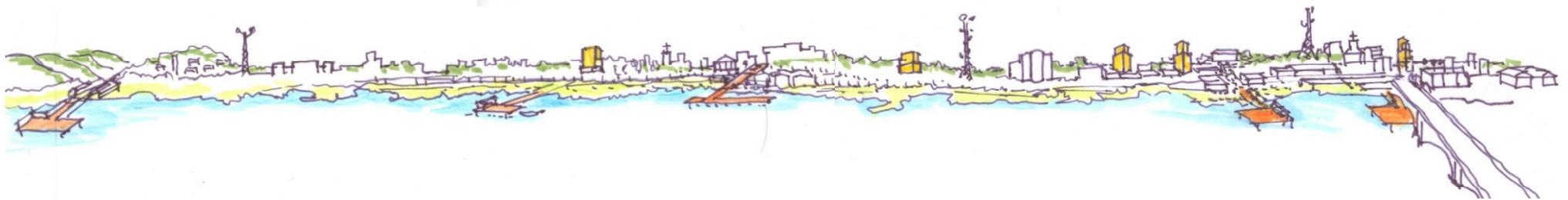
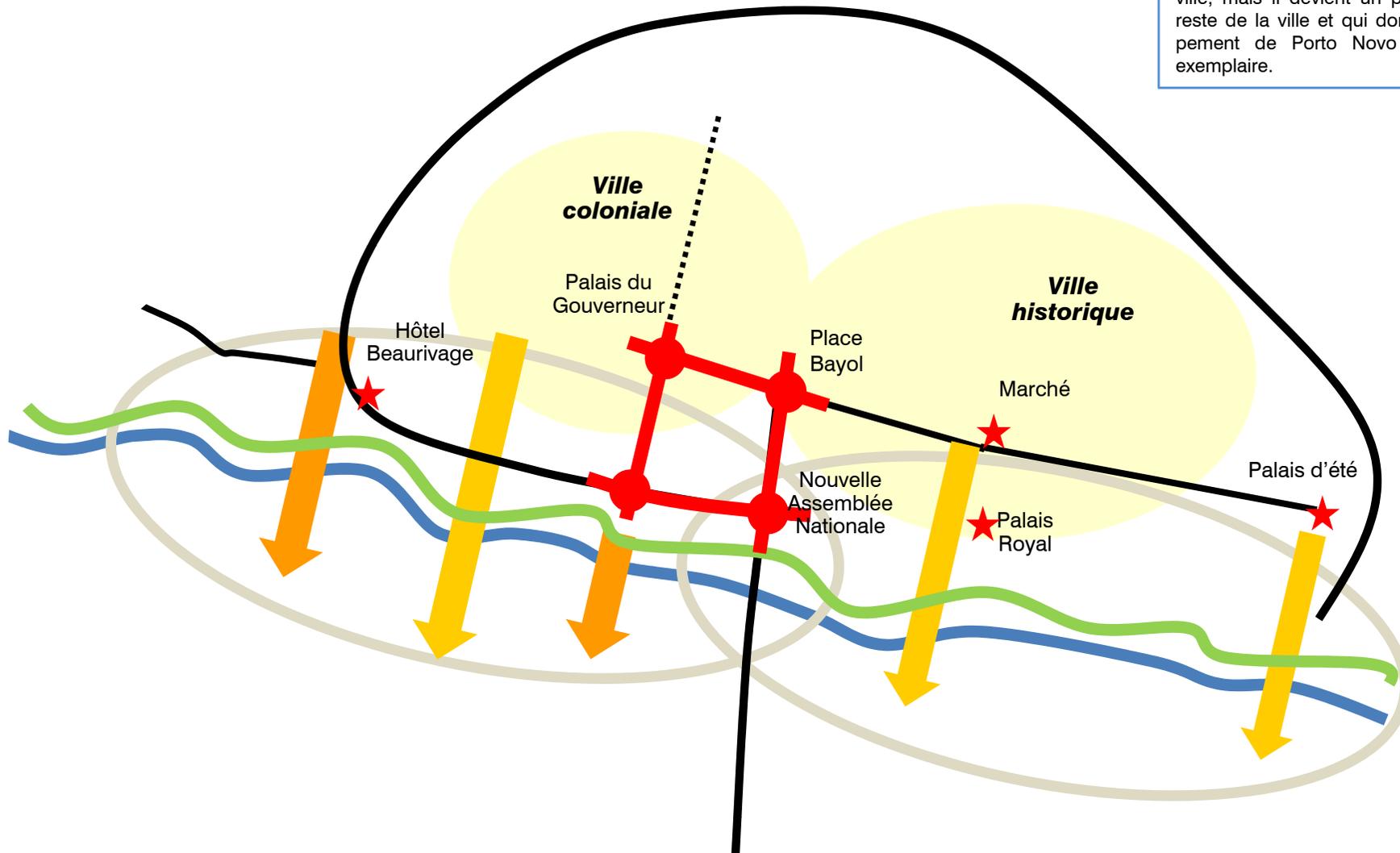


Schéma conceptuel du cœur de ville

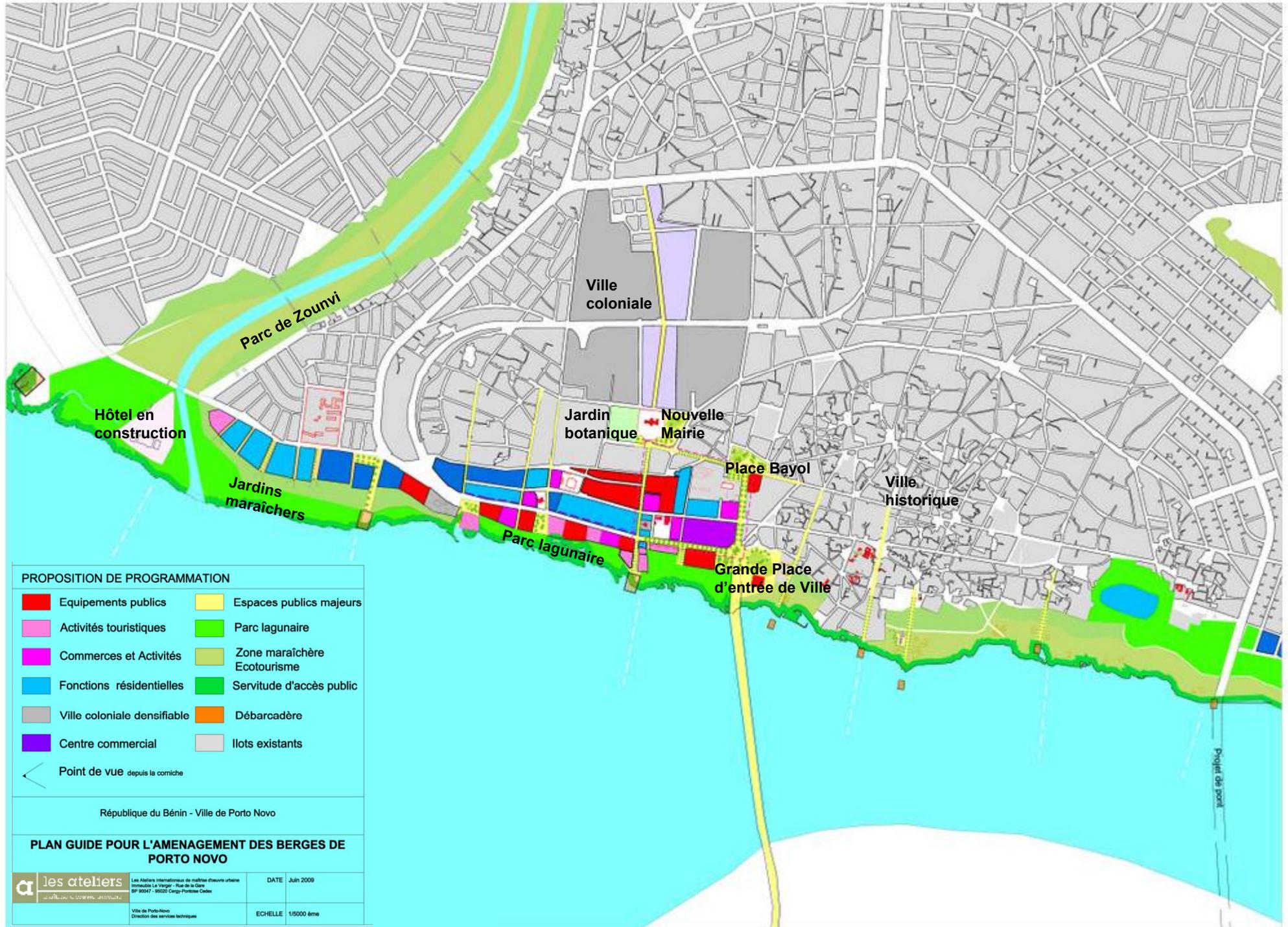
A partir du cadre donné par le « Carré-Capitale » et du principe d'un éco-système ville-lagune, le projet d'aménagement des berges de la lagune n'est plus un projet conçu de manière autonome du reste de la ville, mais il devient un projet articulé au reste de la ville et qui donne au développement de Porto Novo une impulsion exemplaire.



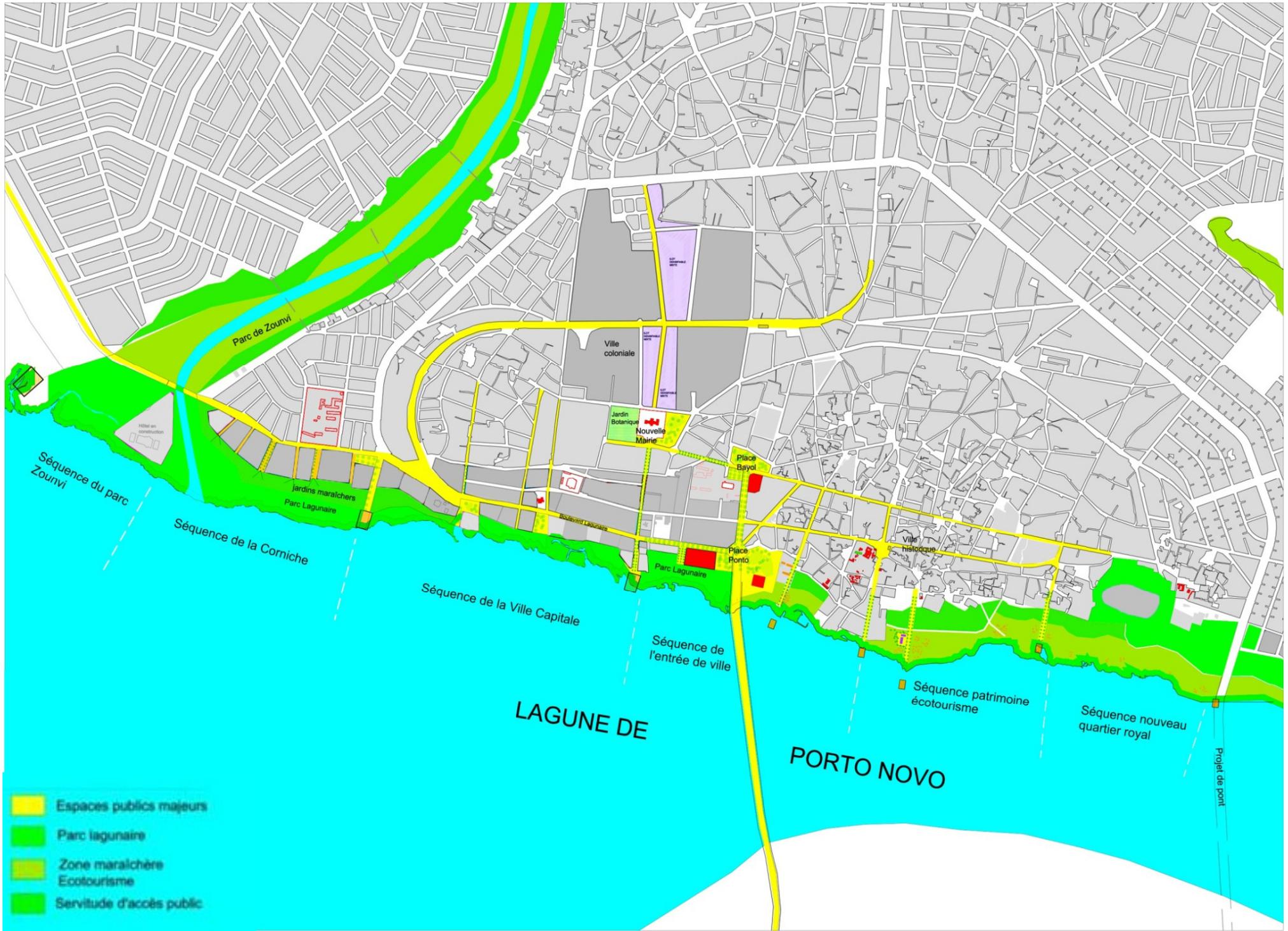
Plan guide pour l'aménagement des berges

Ce plan-guide est un document cadre, support du plan d'urbanisme de détail de la berge lagunaire, destiné à permettre à la Municipalité de Porto-Novo d'arbitrer les différents projets d'aménagement qui lui seront présentés dans ce périmètre, sur la base d'un document partagé qui traduit sa vision et son ambition pour ce territoire. Il pourra être localement complété et précisé par les différents acteurs de l'aménagement, sans remise en cause de ses concepts fondateurs.

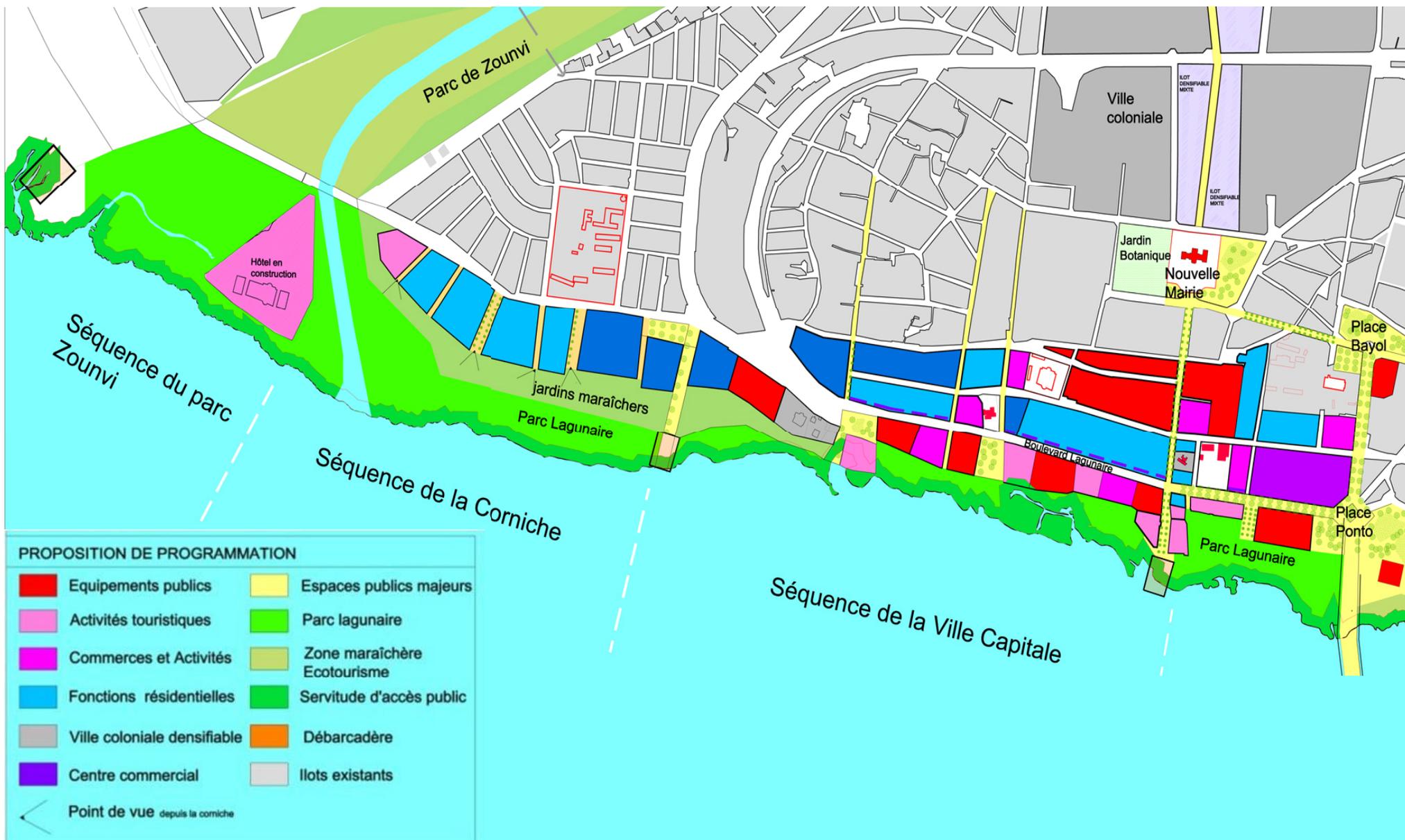
Plan guide pour l'aménagement des berges



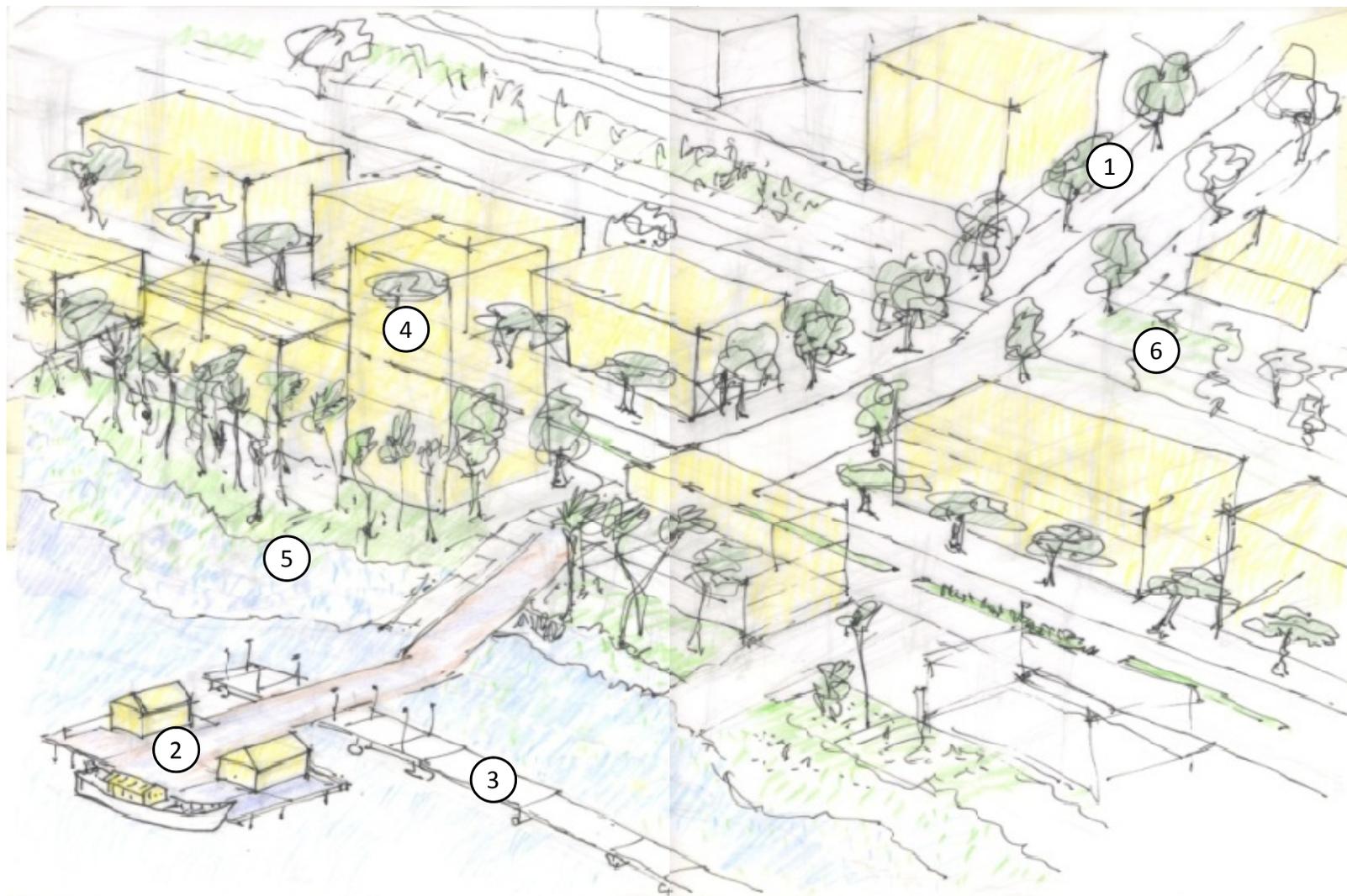
Espaces verts et espaces publics



ZOOM SUR LA BERGE OUEST



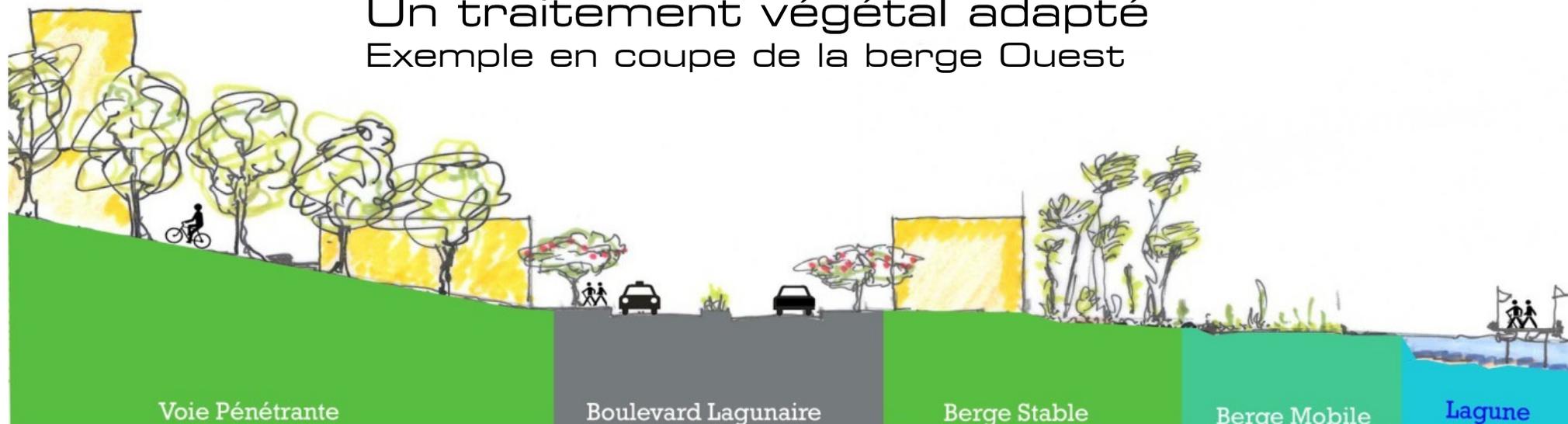
Principe d'équilibre entre trame verte et bâti



- 1- Allées arborées remarquables, perpendiculaires à la lagune
- 2- Embarcadères pour les transports fluviaux – Liaisons locales et régionales.
- 3- Pontons flottants – Promenade sur la lagune .
- 4- Bâti discontinu aligné avec quelques bâtiments hauts « repères »
- 5- Berge « mobile », non constructible.
- 6- Boulevard lagunaire planté d'arbres parasols

Un traitement végétal adapté

Exemple en coupe de la berge Ouest



Voie Pénétrante

- embellissement
- identité des rues
- ombre pour promenade

Boulevard Lagunaire

- promenade à l'ombre
- embellissement

Berge Stable

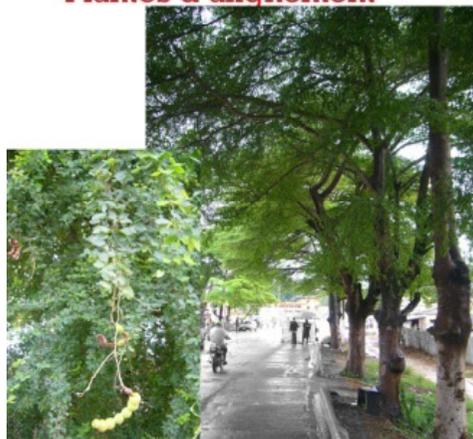
- écran végétal de la ville
- rythme des fenêtres
- limite de hauteur
- liaison entre le bâti

Berge Mobile

- limite entre domaine privé/ public
- traitement des eaux usées et de ruissellement
- garantie équilibre milieu aquatique

Lagune

Plantes d'alignement



Arbre de hautes tiges

Accacia, Manguier
Albizzia, Palmier
Neem, Tamarin

Arbre Promenade



Arbre, port parasol

flamboyants
anarcadier

Front de lagune



Arbre Hautes tiges

cocotiers, bananier, jacquier,
kapokier

Bande filtrante



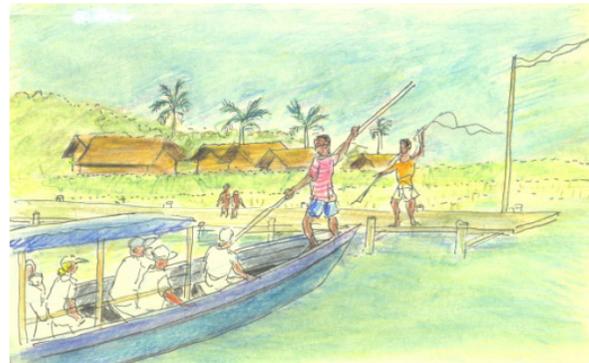
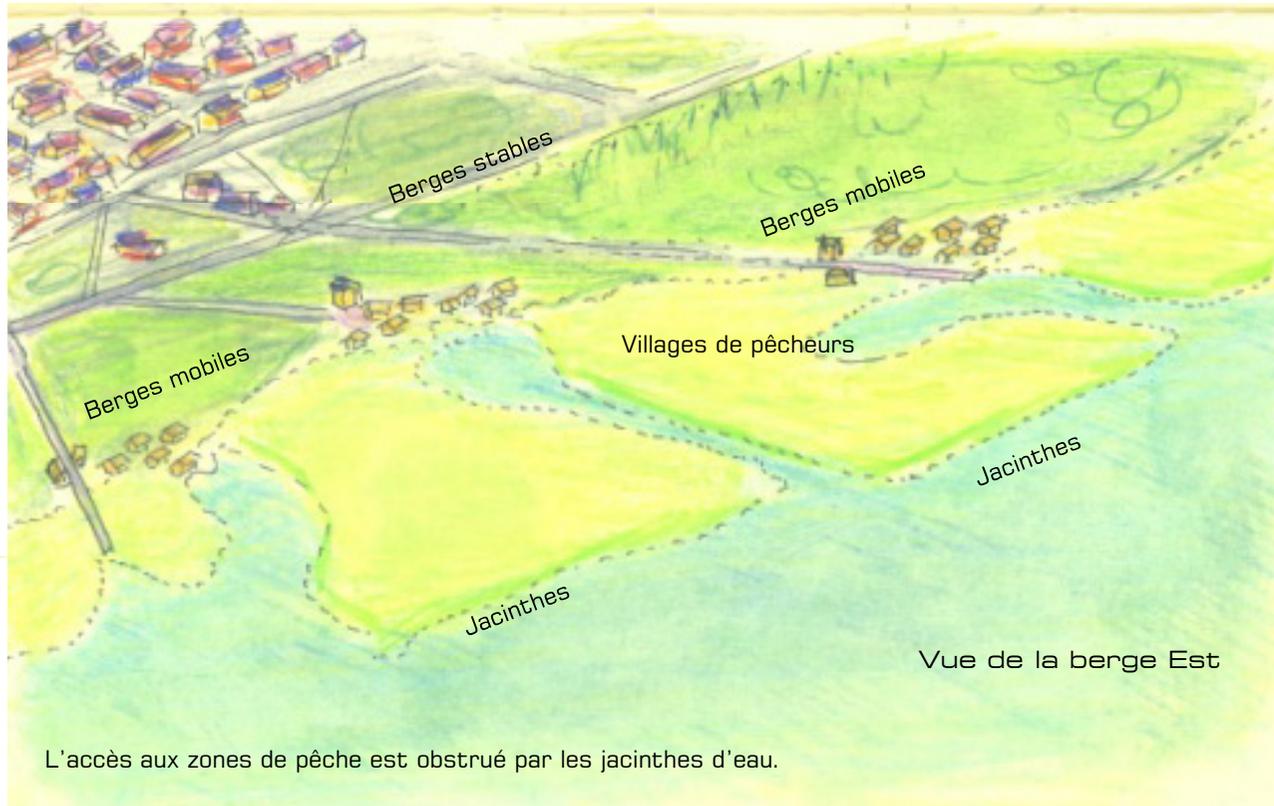
Plantes aquatiques

macrophytes, flottantes
phalaris, jacinthe, psithia,...

ZOOM SUR LA BERGE EST

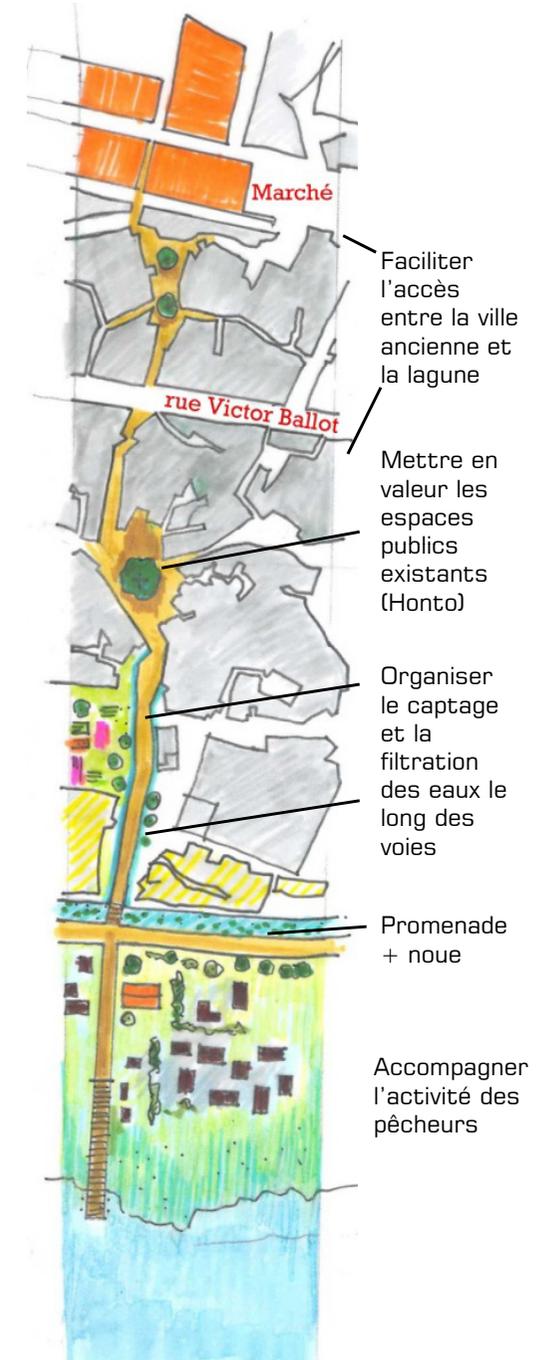


Maintenir l'activité des pêcheurs

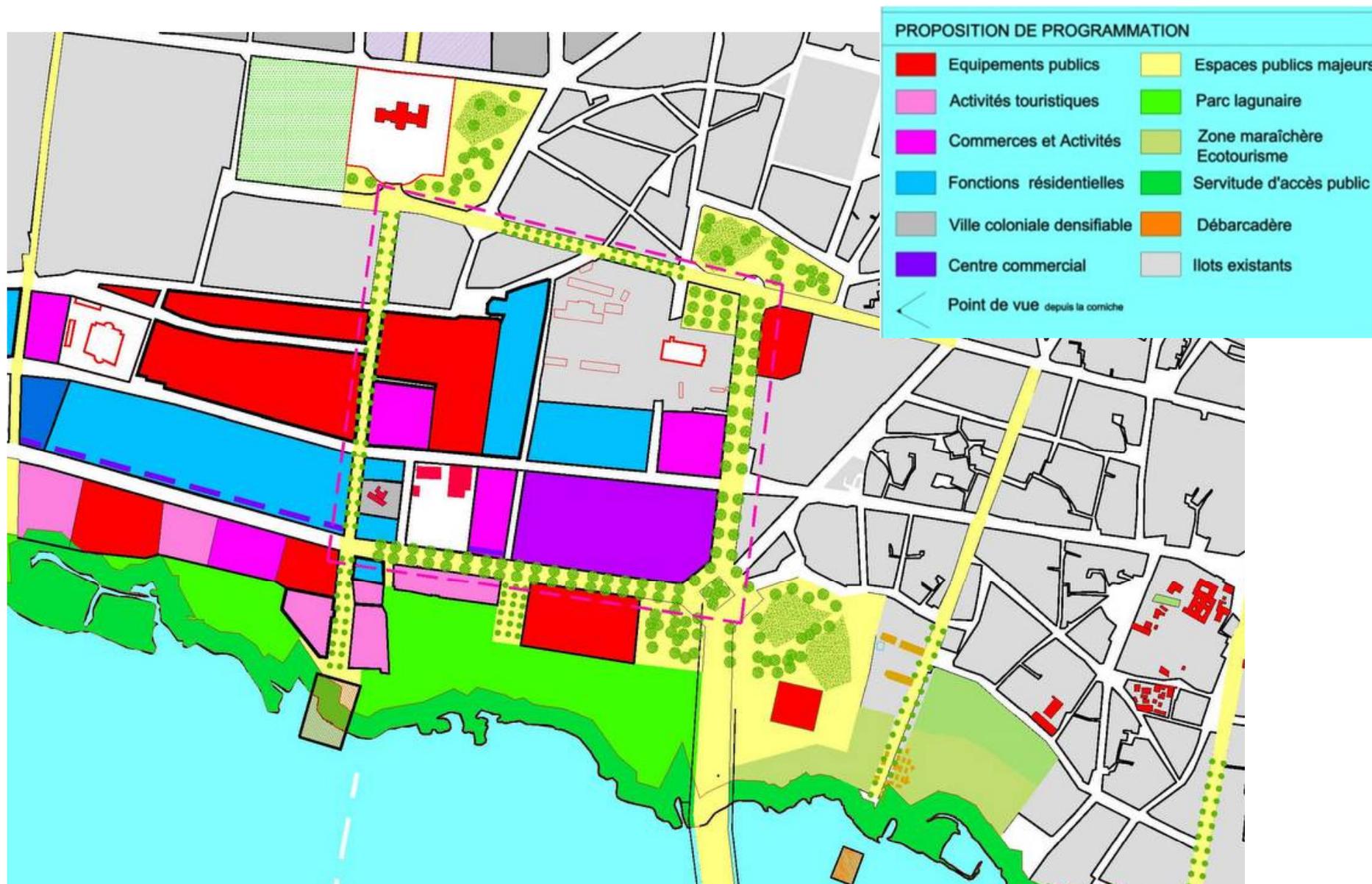


L'introduction d'un éco-tourisme raisonné viendrait renforcer l'économie traditionnelle des pêcheurs, aujourd'hui fragilisée par l'appauvrissement halieutique de la lagune.

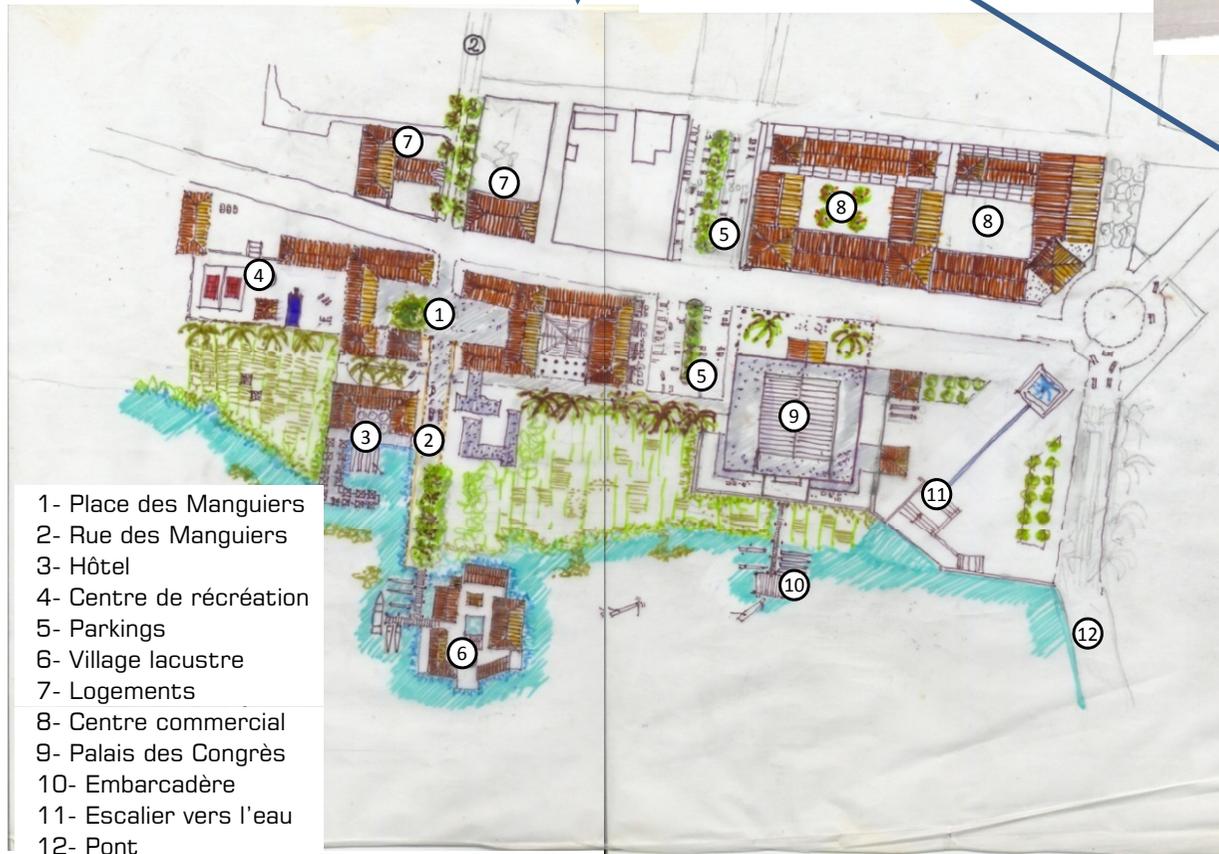
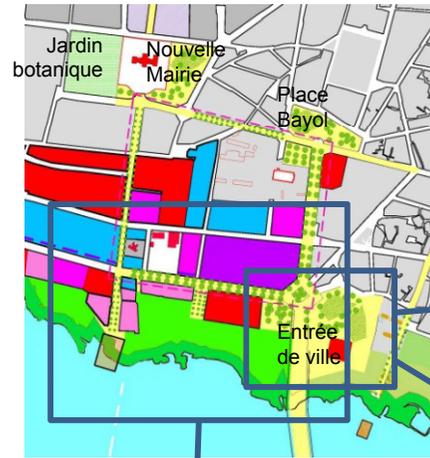
Principe d'aménagement des pénétrantes



ZOOM SUR LE « CARRE CAPITALE »



Proposition d'aménagement des espaces publics du

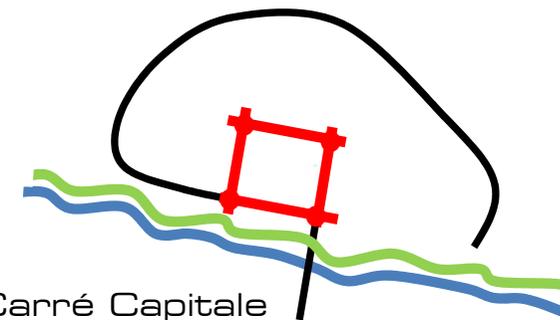


- 1- Place des Manguiers
- 2- Rue des Manguiers
- 3- Hôtel
- 4- Centre de récréation
- 5- Parkings
- 6- Village lacustre
- 7- Logements
- 8- Centre commercial
- 9- Palais des Congrès
- 10- Embarcadère
- 11- Escalier vers l'eau
- 12- Pont



Entrée en ville-capitale

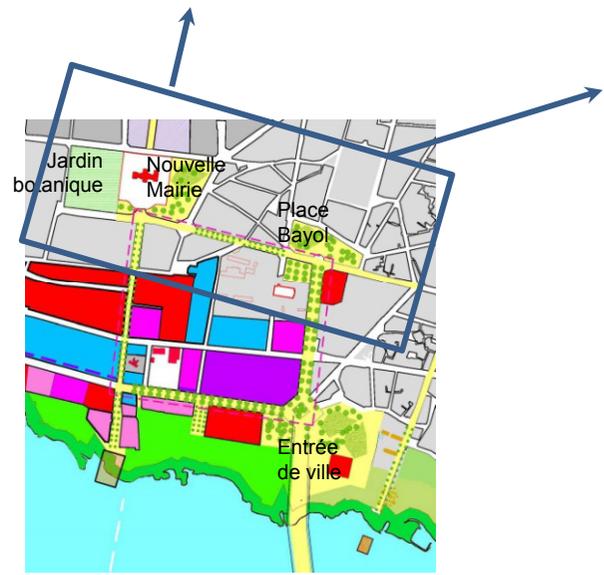
Carré Capitale



Le Carré Capitale

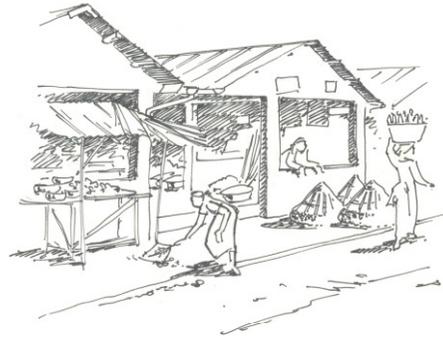


- 1 HOTEL DE VILLE
- 2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
- 3 ADMINISTRATION R+3 6000M²
- 4 LOGEMENTS R+3 10.000M²



L'aménagement des espaces publics du Carré Capitale pourra faire l'objet d'un concours international, qui serait ainsi l'opportunité pour Porto-Novo de montrer à l'étranger son ambition de s'affirmer comme une « éco-capitale » africaine.

Compléments et approfondissements



Croquis de Olivier Piot

Principe de densification autour du Carré Capitale

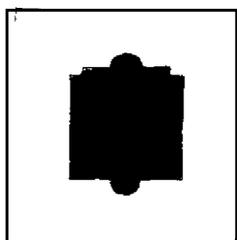
Dans sa partie Ouest, Porto-Novo présente d'importantes réserves foncières publiques. Comme présentés dans les schémas ci-dessous, les bâtiments administratifs ne proposent pas une utilisation optimale du sol. Une densification modérée reposant sur une trame viaire serrée et une affectation mixte des sols permettrait d'optimiser la ressource foncière.

Porto-Novo pourrait alors passer d'une politique d'extension de son espace à une politique de densification, et ceci en laissant la place à la végétation qui fait l'âme de la ville.

Exemples d'utilisations d'une parcelle de 1 ha (10 000 m²)



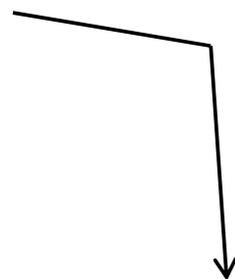
Bâtiments administratifs
Rez-de-chaussée
1 500 m² construits
85% d'espaces libres
COS : 0,15



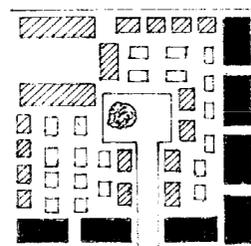
Cour suprême
5 étages en moyenne
10 000 m² construits
80% d'espaces libres
COS : 1



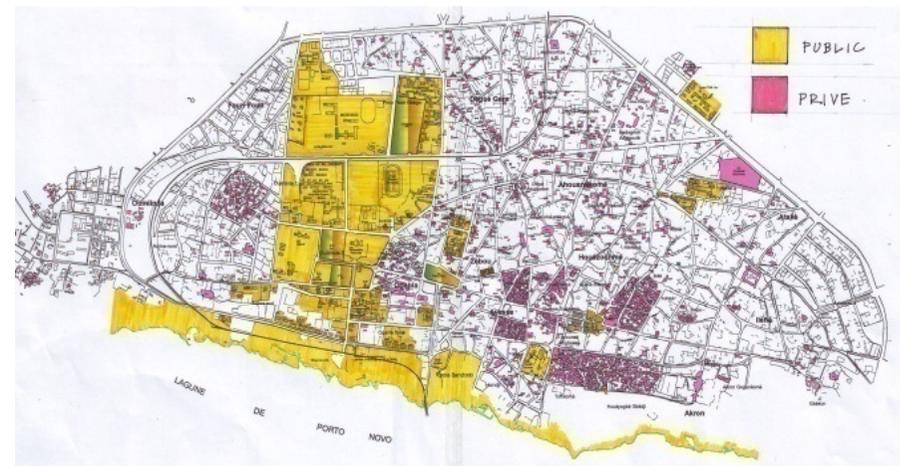
Tissu vernaculaire
Rez-de-chaussée
5 000 m² construits
50% d'espaces libres
400 habitants
COS : 0,5



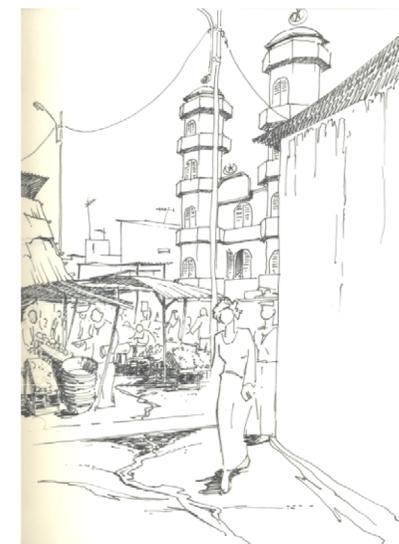
Proposition d'optimisation de l'espace d'une parcelle de 1 ha



Rez-de-chaussée en cœur d'îlot,
2 étages sur rue
8 500 m² construits :
80 logements
15 commerces
1 école
COS : 0,85



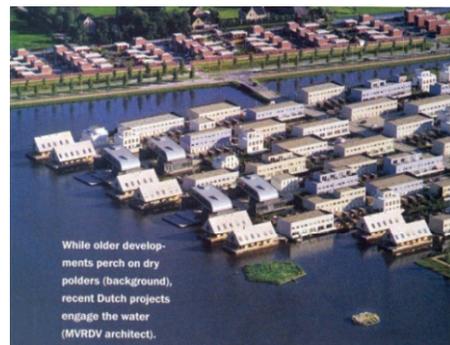
Cartographie du foncier public



Densité de centre urbain

Exemples d'ailleurs

Construire sur l'eau



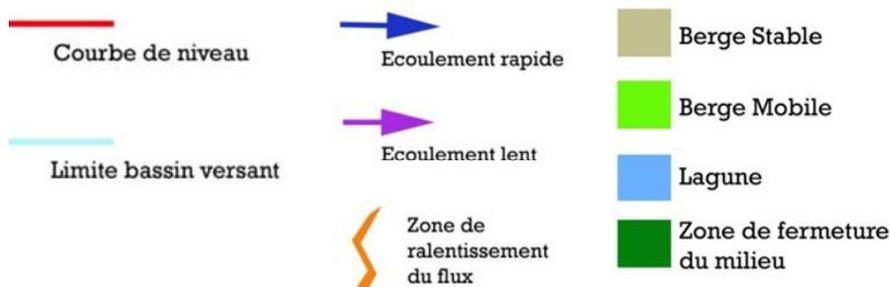
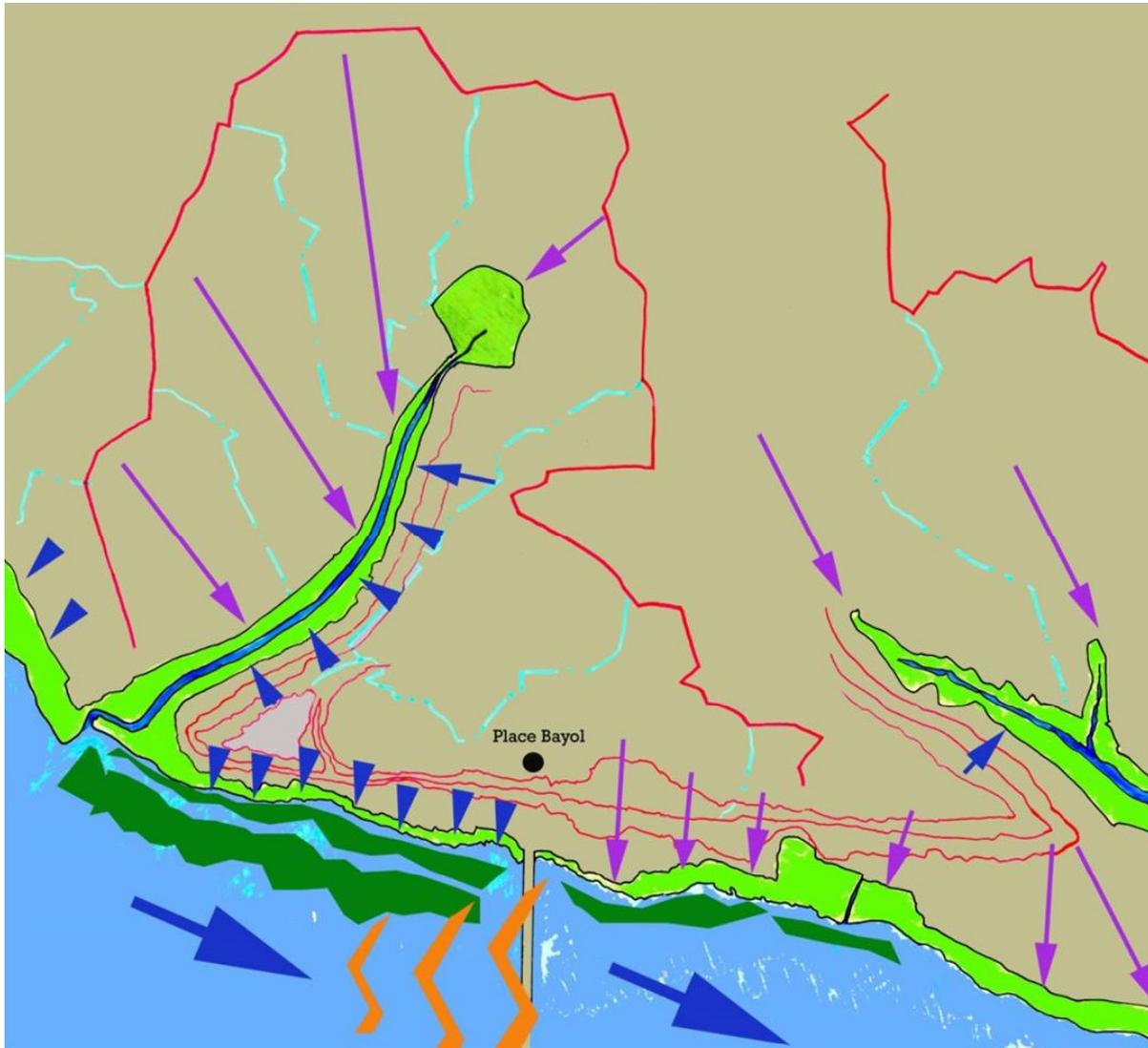
Utiliser les canaux



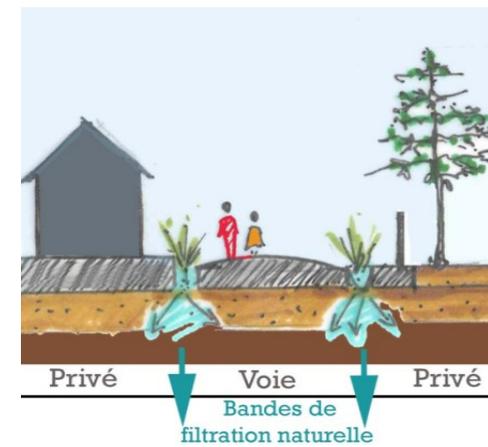
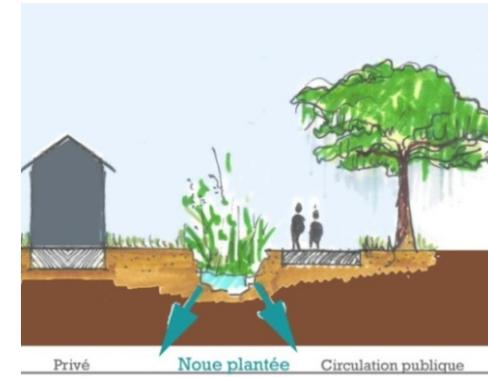
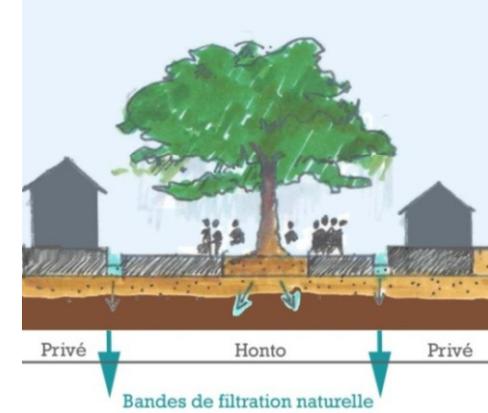
Connecter la ville et l'eau

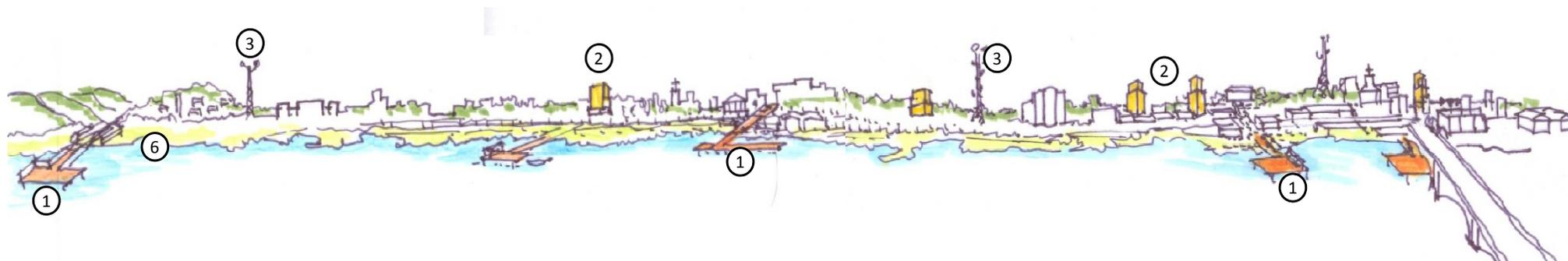


Données environnementales



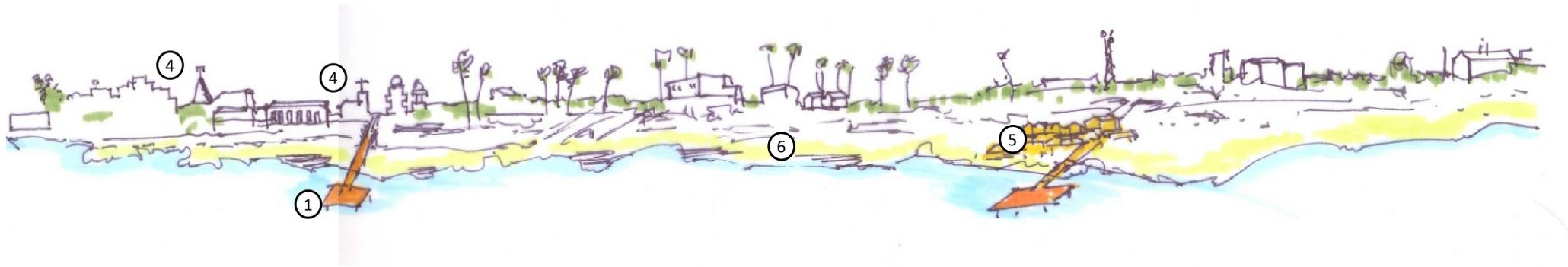
Principes de gestion des eaux de ruissellement





- 1- Embarcadères et pontons flottants ou sur pilotis, dans le prolongement des pénétrantes
- 2- Quelques bâtiments de hauteur, signaux de la capitale
- 3- Pylônes lumineux / signaux

Silhouette de la ville



- 4- Mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables
- 5- Villages de pêcheurs développés
- 6- Interface lagunaire non constructible et mise en valeur

L'équipe des Ateliers



Vincent Bourjaillat

Urbaniste

vervince@club-internet.fr
06.74.49.83.18



Luc Raimbault

Ingénieur Urbaniste

luc.raimbault@cergy-pontoise.fr
06.89.99.54.08



Céline Sarah Rouy

Urbaniste

sarah.rouy@free.fr
01.48.51.72.75 / 06.79.31.18.01



Georges Boichot

Architecte HQE
Urbaniste

g.boichot@gmail.com / 06.88.36.76.67



Elyse Ragueneau

Paysagiste

e.ragueneau@hotmail.fr
06.76.78.33.58



Delphine Baldé

Architecte Urbaniste

delphinebalde@yahoo.fr
06.62.18.85.73



Michel Gaillard

Architecte Urbaniste

micgaillard@wanadoo.fr
01.60.31.16.89 / 06.84.20.03.32



Marc Erréra

Architecte Urbaniste
(Belgique)

m.rra@swing.be
0032.47.5428.385



Marc Dilet

Architecte Urbaniste

architecte@marcdilet.fr
01.42.76.04.03



Ken Tani

Architecte Urbaniste
(Royaume-Uni)

ken.tani@gmail.com
+44.7855.125.873



Pierre-André Périssol

Président des Ateliers
Maire de Moulins
Ancien Ministre du
Logement.

pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr
06.08.83.12.26



Nicolas Détrie

Directeur des Ateliers

nicolas.detrie@ateliers.org
06.28.32.44.64



Antoine Plane

Assistant aux Ateliers

antoine.plane@gmail.com
06.72.90.88.84

www.ateliers.org

La Mairie de Porto Novo



Moukaram Oeni

Maire de Porto Novo

moukos70@yahoo.fr
+229.2021.5013 / (cel) 9090.0504



Daniel Hounkpèvi

Directeur des
Services Techniques

zinsoudaniel@yahoo.fr
+229.97.58.56.69



**Serge
Ahouanvoèdo**

Directeur des
Relations
Internationales

a.serge@hotmail.com
+229.95.05.72.75 / +229.90.92.69.11



Didier Houenoude

Directeur de la
Mission du
Patrimoine

Historien d'Art

dydyermarcel@yahoo.fr
+229.9525.9994 / 9368.7670



Raymond Gbèdiga

Directeur de Cabinet

gbedigarhot@yahoo.fr
+229. 20.21.54.68 / (cel) 9777.5691



Osséni Solyou

Directeur de la
Communication

+229.9595.5098



**Grégoire
Noudaïkpon**

Assistant du Chef
Service Urbanisme et
Environnement

noudgreg@yahoo.fr
+229.97.87.97.04



Richard Hounsou

Directeur du CEMAAC
(Centre d'Etudes
Musicales Artistiques,
Artisanales et
Culturelles)

Le Gouvernement Bénois



Gilbert Amandjiké

Responsable de
l'Agence chargée de la
Réhabilitation de Porto
Novo (ex-PSRPN)



Wassi Soumaila

Directeur Général de la
Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

naomi.sabah@yahoo.fr
+229.21.31.20.81 / cel 9398.0039



www.ateliers.org

